



non présentation d'enfants

Par **laura1979**, le **15/06/2012** à **14:06**

Bonjour,

je suis maman de 2 enfants (12 et 7 ans). actuellement, je vois mes enfants les 1er et 3e samedis du mois (2 heures) dans un lieu protégé. Cette situation a été mise en place avec mon accord suite à des soucis médicaux. A ce jour, le papa ne présente pas les enfants automatiquement. J'ai déposé une plainte fin mai 2012 pour non présentation d'enfants et un complément de plainte début juin pour la même chose.

Je voudrais connaître les actions possibles afin que je puisse récupérer mes enfants dans le cadre d'un droit de visite dit "classique" (une requête auprès du JAF est en cours).

A ce jour, mes enfants subissent des pressions psychologiques visant moi-même ainsi que le reste de leur famille maternelle.

De plus, je ne suis informée ni de leur scolarité, ni de leur état de santé (ma fille doit, par exemple, porter des lunettes qu'elle n'a jamais lors de nos rencontres).

Comment puis-je avoir un "rôle" dans l'éducation de mes enfants dans ces conditions ?

Question supplémentaire : mes enfants vont être baptisés alors que le papa ne m'en a pas informé. malgré mes questions, il ne veut me donner ni la date ni le lieu de ces cérémonies religieuses. comment puis-je faire pour m'y opposer?

Je remercie d'avance les personnes qui vont me répondre afin de pouvoir aider au mieux mes enfants dans ce cadre difficile.